

Réf: Dossier 220455

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE INTERNATIONALE DE  
COMMERCIALISATION DES PRODUITS TROPICAUX » en abrégé «  
SICOP »

Siège Korhogo, Karakoro, KORHOGO KARAKORO  
SOBA, Lot 268, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/02/2023, et enregistrés le 13/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE INTERNATIONALE DE  
COMMERCIALISATION DES PRODUITS TROPICAUX » en  
abrégé « SICOP »

Objet : - Collecte;  
- Transformation et Commercialisation des  
produits tropicaux;  
- Industrie agro-alimentaire;  
- Agriculture;  
- Elevage;  
- Logistique;  
- Import-Export;  
- Commerce général;  
- Diverses prestations.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Korhogo, Karakoro, KORHOGO KARAKORO  
SOBA, Lot 268, Ilot 20

Dirigeant(s) M NABALIMA HOUSSENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-KGO-2023-347 du 30/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 30/06/2023

